L'état sanitaire des villes de garnison a une importance [illegible] du pays. Partout où l'hygiène fait défaut la mortalité prend des proportions excessives.

Le projet présenté par la commission oblige les communes à faire les travaux d'assainissement nécessaires; les médecins à déclarer les cas de maladies contagieuses; toutes les personnes à se faire vacciner; enfin, il organise un personnel sanitaire chargé de l'exécution de toutes ces mesures. Je demande l'urgence.

La Chambre prononce l'urgence et passe à la discussion des articles.

Les 4 premiers articles sont adoptés.

M. Vilfeu. — Je ne puis admettre que les contraventions à la loi soient punies comme le propose l'article 5 de la commission, par une amende égale à la valeur locative de l'immeuble visé.

M. Lockroy. — Je propose de fixer l'amende de 16 à 500 francs.

M. Brouardel, commissaire du gouvernement. — Il y a des immeubles qu'il est impossible d'assainir.

M. Dupuy. — On discute comme s'il s'agissait du droit sur le particulier d'avoir chez lui un foyer d'infection.

La solidarité humaine est l'esprit de la loi.

M. Hoffmann. — Je partage cette opinion, mais je pense qu'il faut accorder une indemnité aux propriétaires expropriés (Très bien à droite).

L'article 5 est renvoyé à la commission.

La suite de la discussion est renvoyée.

**LE BUDGET**

La Chambre fixe à jeudi la discussion du budget de 1894.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

# SÉNAT

*Séance du lundi 26 juin*

Présidence de M. Challemel-Lacour

La séance est ouverte à deux heures 05.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

**Les circonscriptions électorales**

M. Vilar dépose son rapport sur le projet de loi modifiant le tableau des circonscriptions électorales établi par la loi de 1881.

**L'emprunt de Lille**

Le Sénat adopte un projet de loi autorisant la ville de Lille à emprunter 19,768,000 fr.

**Incident**

M. Buffet a la parole pour un fait personnel relatif à une question réglementaire.

M. Buffet. — A l'occasion du règlement de l'ordre du jour à la dernière séance, M. Trarieux m'a rappelé que lorsque j'étais président de l'Assemblée nationale, j'avais établi un précédent conforme à l'opinion qu'il émettait. Je n'ai établi aucun précédent de ce genre, et cela pour la raison que le règlement de l'Assemblée nationale ne fixait aucun délai pour la discussion des interpellations.

M. Trarieux. — Mon erreur est bien excusable, car je me suis borné à donner lecture d'un passage de l'ouvrage de MM. Pierre et Boudra.

L'incident est clos.

**LE RÉGIME DES BOISSONS**

Après une longue discussion, l'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté par 167 voix contre 103.

**Les circonscriptions électorales**

L'urgence est déclarée sur le projet de loi sur les circonscriptions électorales.

La prochaine séance est fixée à demain. La séance est levée à 4 h. 55.

# NOUVELLES DU JOUR

**La question des syndicats**

Paris, 26 juin. — Ce soir a eu lieu, à la Bourse centrale du travail, le meeting organisé par la commission de propagande de la Bourse.

Voici l'appel que la commission a adressé à tous les travailleurs parisiens:

« Au peuple de Paris,

» Aux socialistes de toutes les écoles,

» Camarades,

» Après un chômage sans précédent qui jette la moitié du prolétariat sur le pavé, sans ressources et sans pain, le gouvernement de la République ose, devant une telle situation, provoquer nos syndicats en violant leur liberté d'action, en leur imposant la loi impartiale et policière du 21 mars 1884.

» A ce défi vous répondrez par une entente générale de la classe ouvrière qui, par cette action imposera les résolutions suivantes :

» 1° Les moyens à employer pour l'application immédiate de la journée légale de huit heures, avec un minimum de salaire.

» 2° Suppression du marchandage et des bureaux de placement.

» 3° De l'attitude de la classe ouvrière en face des grèves actuelles.

» Les députés, conseillers généraux et municipaux du département de la Seine sont invités à assister à cette réunion. » LA COMMISSION DE PROPAGANDE. »

Paris, 26 juin. — Ce soir a eu lieu, à la Bourse du travail, le meeting de protestation des syndicats contre l'application décidée par le ministre de l'intérieur pour le 5 juillet de la loi du 21 mars 1884.

La séance a commencé par l'expulsion à coups de poings d'anarchistes qui essayaient d'escalader la tribune. Après des discours très violents, des conseillers municipaux Faillet et Vaillant, du député Baudin et de la muse socialiste Paule Minck, tous prêchant la résistance au gouvernement et la grève générale, on a fini par voter un ordre du jour qui rappelle les termes du manifeste : résistance sur tous les moyens et jusqu'au bout.

Une lettre a été adressée par la commission exécutive aux députés de la Seine pour les inviter à prendre à la tribune la défense des travailleurs.

**L'ex-préfet de Seine-et-Oise candidat**

Paris, 26 juin. — M. Bargeton, préfet de Seine-et-Oise dont nous avons annoncé la démission en expliquant les motifs, se présentera à la députation à Rambouillet contre M. Viau, qui est de la concentration, et qui a déposé devant la Commission lors des affaires du Panama comme faisant partie de la Société de dynamite.

**Mouvement administratif**

Paris, 26 juin. — Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature du Président de la République le mouvement administratif suivant :

M. Lépine, préfet de la Loire, est nommé préfet de Seine-et-Oise, en remplacement de M. Bargeton, démissionnaire; M. Christian, préfet de l'Hérault, est nommé préfet de la Loire; M. Delpech, préfet des Ardennes, est nommé préfet de l'Hérault; M. Lardin, sous-préfet du Havre, est nommé préfet des Ardennes.

M. Marie est nommé sous-préfet du Havre; M. Demarche est nommé sous-préfet de Lisieux; M. Nassaud est nommé sous-préfet de Bayeux; M. Guelsmard est nommé sous-préfet de Vire.

**Le procès des adjoints socialistes de Marseille**

Marseille, 26 juin. — L'audience a été entièrement remplie par l'audition des témoins. C'est demain seulement que le procureur de la République prononcera son réquisitoire.

**L'affaire des étudiants Jullien et Dimmler**

Paris, 26 juin. — Aujourd'hui, est venue, devant la huitième chambre correctionnelle, l'affaire des étudiants Jullien et Dimmler qui, le 8 juin, ont tenté de briser les scellés pour s'emparer des papiers de l'étudiant nihiliste russe Sanckey. Le tribunal a renvoyé son jugement à huitaine.

**Les Hovas surexcités contre les Français Deux Pères jésuites tués**

Paris, 26 juin. — Le *Figaro* publie des nouvelles de Madagascar portant que les Hovas, surexcités contre les Français, insultent les soldats de l'escorte du résident général. Ce dernier a dû casserner ses soldats.

Deux Pères jésuites ont été tués par la populace.

**Le nouvel ambassadeur de France à Londres**

Paris, 26 juin. — D'après le *Figaro*, M. Decrais, ambassadeur de France à Vienne, serait nommé à Londres.

**Deux jockeys blessés aux courses de Lyon**

Lyon, 26 juin. — Selon l'usage invariable, les courses de Lyon ont été marquées par un accident.

A la deuxième course, prix du Jockey-Club, deux jockeys ont été désarçonnés. Après un premier pansement, ils ont été conduits à l'Hôtel-Dieu. Leur état est très grave.

Tous deux ont des fractures au bras et à la clavicule et on craint qu'ils ont aussi des lésions internes.

**L'épidémie cholériforme**

Cette, 26 juin. — Hier, il y a eu en ville un décès cholérique, aujourd'hui un autre; il ne reste au Lazaret que trois malades en voie de guérison.

Montpellier, 23 juin. — D'après le médecin préposé au service municipal de l'hygiène publique, 35 décès cholériques ont été constatés depuis le commencement de l'épidémie.

Hier, il y a eu 2 décès cholériques, dont un en ville. Aujourd'hui, un seul décès cholérique en ville.

**Les élections allemandes**

Berlin, 26 juin. — Les partisans de la loi militaire ont actuellement 11 voix de majorité.

Il manque seulement les résultats de la Bavière, de la Saxe-Weimar et d'Oldenbourg, en tout une quinzaine de circonscriptions.

**Collisions sanglantes à Mannheim**

Mannheim, 26 juin. — Des collisions sanglantes ont eu lieu entre le peuple et la police. Les manifestants ont lancé des pierres contre les agents dont plusieurs ont été grièvement blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

**Le rapport général sur le budget de 1894**

Paris, 26 juin. — On a distribué, aujourd'hui, le rapport général de M. Antonin Dubost sur le budget de 1894.

**Les quatres adjoints socialistes de Marseille devant le tribunal correctionnel**

Marseille, 26 juin. — Ce matin se sont ouvert devant le tribunal correctionnel les débats de l'affaire des quatre adjoints socialistes de Marseille poursuivis à la suite des troubles du 1er mai. Au banc de la défense se trouve M. Jaurès, député, pour M. Cadenat.

**Une grève d'ouvriers chargeurs à Saint-Nazaire**

Saint-Nazaire, 26 juin. — Un millier de chargeurs se sont mis en grève ce matin. Ils réclament 0,75 cent. par heure et la journée de dix heures.

Des désordres se sont produits. La troupe occupe les quais.

**La réforme des boissons**

Paris, 26 juin. — Aux renseignements très exacts que nous avons donnés sur l'état de la question avant hier, il faut ajouter que dans sa séance d'aujourd'hui, la commission du budget a adopté dans son ensemble le projet primitif de M. Salis, qui ne comprend pas moins de 65 articles. Il n'a encore pris aucune décision au sujet des droits sur l'alcool, non plus sur le régime de la bière.

Elle a adopté un système pouvant empêcher les vinaigriers de se livrer à la fraude et admis pour les fabricants de vin, de liqueur et de vermouth le vinage à prix réduit.

M. Salis a été nommé rapporteur. La commission entendra demain M. Catusse, directeur des contributions indirectes et le ministre des finances.

**Les relations commerciales entre l'Allemagne et la Russie**

Berlin, 26 juin. — Les négociations, au sujet du traité de commerce avec la Russie sont rompues. L'Allemagne répondra à l'application du tarif maximum russe par l'élévation des droits d'entrée sur les céréales russes.

Le nouveau Reichstag approuvera avec enthousiasme cette guerre de tarifs avec la Russie. De ce fait, la situation de M. de Caprivi est consolidée, puisque, au lieu de demander des concessions, il proposera des représailles contre la Russie et comblera ainsi les vœux des agrariens.

**Les élections allemandes**

Berlin, 26 juin. — On connaît les résultats de 141 ballottages, 21 sont favorables aux conservateurs, 8 aux conservateurs-libéraux, 29 aux libéraux-nationaux, 8 à l'union libérale, 19 aux libéraux-démocrates, 6 aux démocrates de l'Allemagne du Sud, 8 au centre, 7 aux Polonais, 10 aux antisémites, 19 aux socialistes, 5 aux Hanoviens, 1 aux alsaciens protestataires.

Hambourg, 26 juin. — M. Bebel, socialiste, a accepté le mandat de député pour la circonscription de Hambourg. Il y aura donc une nouvelle élection à Strasbourg.

**La perte du « Victoria »**

Londres, 26 juin. — D'après les dernières nouvelles reçues, 22 officiers et 348 hommes auraient péri dans la catastrophe du *Victoria*.

Le vaisseau ne contenait pas le contingent d'hommes que l'on avait supposé tout d'abord.

Paris, 26 juin. — Voici le télégramme de lord Spencer transmis par le commandant Leclerc, notre attaché à Londres, à M. le vice-amiral Rieunier, ministre de la marine :

«Je viens de recevoir le télégramme que vous venez de transmettre à l'Amirauté, de la part du ministre de la marine française.

»Je remercie le ministre de la marine de la chaude sympathie qu'il a exprimée, en son nom et au nom de la marine française, au sujet de la perte cruelle que la reine et la nation ont éprouvée dans la Méditerranée.»

**Retraite du général Riu**

Paris, 26 juin. — Le général Riu, qui a été mêlé récemment à des questions politiques, a été admis à la retraite.

**Consécration du Commerce et de l'Industrie au Sacré-Cœur**

La solennité de la consécration du Commerce et de l'Industrie au Sacré-Cœur, a eu lieu, hier matin, dans la basilique du Vœu national.

Le sanctuaire avait été orné de trois drapeaux tricolores dont deux portaient dans leurs plis l'image du Sacré-Cœur, et l'autre les armes de Jeanne d'Arc. Ces drapeaux appartiennent à des Sociétés diverses.

Le R. P. Lallemand a prononcé un très émouvant discours sur l'esprit de chrétienne fraternité qui doit animer tous les membres de l'union fraternelle.

S. Em. le cardinal Richard, qui avait adressé une charmante allocution à l'assistance, après sa messe, a voulu venir ensuite, à l'Abri Saint-Joseph, bénir les tables du fraternel banquet.

C'est là, qu'ensuite, M. Léon Harmel a prononcé un discours plein de cœur, de sens pratique, de bonne et charmante humeur qui a enthousiasmé tout l'auditoire.

La fête s'est terminée par une allocution vibrante du R. P. Lemius, le nouveau supérieur des Chapelains de la Basilique.

**Le Congrès catholique et le Pape**

On lit dans le *Journal des Débats* :

« On a pu remarquer que, cette année, les catholiques n'ont pas tenu à Paris leur Congrès habituel. On nous assure à ce propos que le Pape aurait invité l'un des membres les plus éminents du parti catholique à éviter avec soin toute manifestation de nature à faire naître des dissidences quelconques dans ce parti et à tout subordonner aux élections générales. »

**L'exécution de Redt**

Bar-le-Duc, 26 juin. — L'exécution de Redt a eu lieu ce matin.

Redt, à demi-mort de frayeur, anéanti, a été porté jusqu'à l'échafaud.

**L'épidémie cholériforme**

Toulouse, 26 juin. — Il y a eu avant-hier et hier deux décès à la Seyne, un à la Garde, quatre à Toulon et un à l'hôpital maritime de St-Mandrier. Le dernier est celui d'un marin des équipages de la flotte.

Palpendes, 26 juin. — Plusieurs décès cholériformes sont signalés ici ainsi qu'à Sideràs, Gérona et autres villes de la Catalogne espagnole.

**Les élections en Allemagne. — Le second tour de scrutin**

On connaît le résultat de 127 scrutins de ballottage sur 198. La Bavière, où il y a 17 ballottages ne votera qu'aujourd'hui.

Ces 127 élections se décomposent ainsi : Conservateurs, 21; Parti de l'empire, 8; Nationaux-libéraux, 25; Union libérale ou progressistes dissidents, 8; progressistes nuance Richter, 47; démocrates de l'Allemagne du Sud, 6; Centre, 9; Polonais, 3; Alsacien, 1; antisémites, 9; socialistes, 20.

# L'ABBÉ KNEIPP

## ET LES CURES D'EAU A WŒRISHOFEN

Tout le monde a entendu parler d'une nouvelle méthode de traitement par l'eau qui jouit actuellement d'une vogue considérable et qui est due à un pauvre curé du fond de la Bavière, l'abbé Sébastien Kneipp, curé de Wœrishofen

Wœrishofen est un tout petit village perdu au fond de la Bavière, au milieu des bois de sapins et n'est même pas indiqué sur la carte. Il faut pour s'y rendre traverser la Belgique, louer le Luxembourg, l'Alsace-Lorraine et descendre bien au-dessous d'Ulm jusqu'à Turckeim, petite ville aux maisons blanches et propres entourées de jardins fleuris à l'aspect très riant. Wœrishofen ne possède pas encore de station de chemin de fer de sorte que les voyageurs doivent descendre à Turckheim où de nombreuses voitures les conduisent en une heure à Wœrishofen.

On n'a nullement exagéré l'affluence des étrangers à Wœrishofen ce village est maintenant plus fréquenté que la plus renommée des villes d'Allemagne ou de France et il semble être devenu l'hôpital général du monde entier.

On y rencontre en majorité des Belges, des Français, des Allemands; aussi y parle-t-on dans les établissements, dans les hôtels autant français qu'allemand.

Mais j'y ai vu aussi des malades venus d'Autriche, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Russie et même d'Amérique. Les conditions ne sont pas moins variées que les nationalités. Au milieu de cette multitude, on rencontre le soir l'abbé Kneipp se promenant à travers ce village qu'il a transformé et où il est l'objet d'une véritable vénération.

Sébastien Kneipp est un beau vieillard de haute taille, et d'une vigueur exceptionnelle pour ses 72 ans; ses traits sont forts et accusés, ses yeux ombragés d'une épaisse touffe de sourcils grisonnants son regard, au premier abord, paraît un peu dur et exprime bien l'énergie et la volonté calmes et persévérantes qui sont les traits caractéristiques de sa vie. Mais dès qu'il parle, son regard s'adoucit; un sourire doux et bienveillant apparaît sur ses lèvres et exprime la compassion pour l'humanité souffrante, à laquelle il a dévoué son existence.

Kneipp est né en 1821 de parents fort pauvres et fut obligé d'exercer longtemps le pénible métier de tisserand. Attiré par une vocation irrésistible vers la prêtrise, il chercha, au prix de grandes privations, menant de front les travaux physiques et intellectuels, à entrer au gymnase de Dilling. Une fois arrivé au but de ses désirs, il était tellement épuisé qu'il était considéré par tous comme incapable du moindre travail, il avait, comme il le raconte lui-même, un pied dans la tombe, et près de 200 visites d'un médecin très dévoué ne purent lui rendre la santé perdue.

C'est alors qu'il lui tomba un jour sous la main un petit livre du docteur Hahn, *Traité d'hydrothérapie du commencement du XVIIIe siècle*, où il vit que l'on pouvait guérir toutes les maladies. Il résolut alors de faire sa cure à sa manière. On était alors en hiver, et il allait en cachette, deux ou trois par semaine, se plonger dans les eaux du Danube, dont il était souvent obligé de rompre la glace.

L'effet du traitement fut merveilleux et, au bout de quelques années, dit-il, il était guéri, bien portant et robuste. Depuis ce moment, il n'est plus jamais devenu vraiment malade. De cette époque, date sa foi dans l'hydrothérapie qu'il a toujours cherché à propager autour de lui, mais en perfectionnant constamment les moyens à employer.

Avant donner une idée de la vogue qu'ont eu ou vrages, il suffira de dire qu'en moins de cinq ans, son premier ouvrage, *Ma cure d'eau*, quoique se vendant plus de trois francs en Allemagne, a été écoulé à 180,000 exemplaires. Un second volume, paru en 1889, a été vendu en deux ans à 80,000 exemplaires.

L'idée médicale de ses ouvrages ou l'explication qu'il donne de son traitement, est souvent fausse; et cela se comprend, puisque l'auteur n'avait pas acquis de connaissances physiologiques et médicales préalables: mais il fait preuve partout d'un grand bon sens et utilise très sagement son immense expérience. On ne peut donner une meilleure idée de la réputation universelle de Wœrishofen, dont la vogue dépasse maintenant celle des stations thermales les plus en renom, qu'en citant quelques chiffres.

30,000 personnes y affluent chaque année, soit pour y consulter l'abbé Kneipp, soit pour y faire le séjour nécessaire au traitement. Au mois de juillet 2000 malades logeaient à la fois dans le village ou se répandaient dans les hameaux environnants. A l'époque où je m'y trouvais, à la fin de septembre, il y en avait encore 1800.

On comprend qu'une pareille affluence ait nécessité une organisation tout-à-fait régulière; à chacune de ses consultations, qui ont lieu deux fois le jour, Kneipp voit ordinairement plus de cent malades. L'abbé Kneipp n'est pas médecin, et ne prétend pas d'ailleurs à un titre, mais il possède, par intuition, d'une façon remarquable, le génie du diagnostic. De plus, c'est un hygiéniste et un hygiéniste consommé. Il connaît à fond la pratique de l'hydrothérapie et en tire tout le parti médical possible.

Trois médecins résidant à Wœrishofen sont les assistants de Kneipp pour ses consultations. C'est dans une salle des plus modestes, située dans un des établissements hydrothérapiques que Kneipp reçoit chaque jour ses malades. Le curé est assis à une longue table et à ses côtés se tiennent deux des médecins assistants; qui, toujours présents aux consultations, lui indiquent le diagnostic et lui donnent les renseignements nécessaires. En outre Kneipp est entouré d'un nombre plus ou moins considérable de médecins étrangers venus de tous les pays pour étudier son système et profiter de son expérience.

Kneipp n'ausculte pas longuement son malade; il se contente de le regarder et de lui poser quelques questions, et, en dépit de ce que cet examen peut avoir de sommaire, son diagnostic est d'une sûreté merveilleuse.

Voyons maintenant en quoi consistent les procédés nouveaux employés à Wœrishofen.

Le point capital de la méthode consiste à modérer l'emploi de l'eau froide, suivant le plus ou moins d'aptitude du patient à la supporter et suivant les conditions dans lesquelles le placent son tempérament et la maladie. Toujours on commence par des applications partielles douces et faciles à supporter et ce n'est que progressivement, au fur et à mesure que le malade s'y habitue, qu'on l'amène subir sans fatigue et sans peine les procédés hydrothérapiques les plus énergiques.

Kneipp est pratique avant tout; il ne se fait pas l'esclave d'une théorie ou d'une doctrine, comme cela arrive trop souvent chez les hommes de science. Ce ne sont point des principes irrévocables desquels relèvent toutes ses prescriptions et auxquelles il faut que le malade s'adapte plus ou moins.

C'est au contraire le besoin et le cas spécial de chaque malade qui le porte à chercher le meilleur traitement à lui appliquer. Il ne s'est fait une théorie qu'après de longues années de pratique et par la généralisation de nombreux cas de guérison amenés par le même moyen.

Il a formulé ses principes sous forme de plusieurs aphorismes, dont les suivants caractérisent sa méthode. « On opère le plus efficacement et le plus sûrement avec l'eau, quand on en fait l'emploi le plus simple, le plus facile et le plus inoffensif », et encore cet autre : « Ce n'est pas au patient de s'accommoder aux maillots, aux bains, etc., mais à l'application de l'eau à se conformer aux besoins du patient ».

Il commence donc toujours la série de ses applications par les plus simples et les moins pénibles qu'il appelle *les moyens de s'endurcir*. En effet, il se sert de ces moyens pour *endurcir* les malades, pour les habituer peu à peu aux sensations pénibles de l'eau froide, et on ne les amène ainsi que progressivement aux grandes applications hydrothérapiques.

Un des principaux moyens préliminaires qu'il emploie toujours est la promenade nu-pieds d'une durée de 10 ou 15 ou 30 minutes, quelquefois même de toute la journée. Au commencement, il tolère l'emploi des sandales, ensuite on marche pieds nus, plus tard on trempe les pieds quelques instants dans l'eau froide. « Les pieds, écrit Kneipp dans son livre, non moins que les mains et le visage, sont heureux de respirer quelquefois librement, de se dilater à l'air frais, de se mouvoir dans leur élément. »

Il prescrit ensuite beaucoup la marche dans l'herbe mouillée et il recommande ce procédé presque à toutes les personnes jeunes ou vieilles, malades ou bien portantes, et ce n'est pas un des spectacles les moins curieux pour ceux qui arrivent la première fois à Wœrishofen de voir le matin dès l'aube, une foule d'étrangers aux costumes les plus variés courir nu-pieds à travers chemins et prairies.

Ensuite vient l'affusion des genoux, qui consiste à recevoir sur les genoux une douche d'eau d'une hauteur variable. C'est un remède énergique et parfois difficile à supporter, mais ses effets sont souvent excellents. Kneipp cite le cas d'un individu qui avait perdu les ongles des pieds et chez qui l'affusion ramena une telle vitalité des membres inférieurs que les ongles repoussèrent épais et durs comme s'ils n'avaient été jamais malades.

Après les affusions, viennent les douches de toute sorte et de toute force, les bains, demi-bains, maillots etc. Enfin les divers procédés de l'eau varient pour ainsi dire à l'infini. Malgré son apparente simplicité, jamais peut être moyen thérapeutique ne fut d'une application plus délicate pour être juste et efficace et ne demanda un tact plus exercé.

Kneipp a aussi différents principes au point de vue de l'hygiène. L'un des plus particuliers, et qui au premier abord paraît étrange à beaucoup de personnes, est la défense de porter de la flanelle ou de la laine directement sur le corps. Kneipp dit que la laine est un malfaiteur de l'humanité, une cause d'amoitissement; qu'elle développe trop de calorique sur les points où elle est appliquée et rend le corps délicat et sensible.

C'est une erreur, dit-il, de croire que la laine conserve la chaleur plus longtemps que la toile:

Pour prouver la vérité, j'ai fait l'expérience suivante : j'ai entouré deux verres de même dimension, l'un de flanelle, l'autre de toile. Les deux verres furent remplis d'eau chaude et chacun reçut un thermomètre;

Au commencement, l'eau du verre entouré de flanelle resta, il est vrai, plus chaud; mais, dans la nuit, la température du verre entouré de toile descendit moins vite que celle de l'autre verre, de sorte qu'en fin de compte la toile se montre meilleur préservatif contre le froid que la flanelle.

Il condamne également la toile trop fine, qui colle au corps et empêche la transpiration. Pour remplacer la flanelle, il a fait fabriquer une toile spéciale, très spongieuse et épaisse, qui absorbe facilement le transpiration, et, en même temps, lui permet de s'évaporer rapidement à travers les autres vêtements.

Une des considérations invoquées par Kneipp en faveur de son linge spécial et qui m'a toujours frappé par sa grande justesse est celle-ci : La flanelle, ne pouvant être soumise à une ébullition prolongée, ne peut être bien désinfectée. Elle reste donc contamment chargée des micro-organismes pathozènes qui se trouvent toujours en grand nombre dans la sueur. Son linge, au contraire, est, à chaque lavage, soumis à l'ébullition et, par conséquent, parfaitement désinfecté; j'avoue que ce raisonnement bien simple, et que les bactériologistes auraient dû tous suggérer depuis longtemps, a achevé de me faire donner désormais la préférence à la toile Kneipp sur la flanelle.

Il résulte donc de tout ce que nous avons observé à Wœrishofen, que le traitement de Kneipp mérite d'être pris en sérieuse considération par tous ceux qui veulent faire concourir au bien de leurs malades toutes les ressources de l'art et de la nature. Kneipp n'est ni un illuminé ni un charlatan ; c'est un homme simple et convaincu, modeste autant que désintéressé. Il fait beaucoup de bien autour de lui parce qu'il a beaucoup observé et beaucoup étudié.

Au bout de trente années de la pratique d'un traitement dont les succès n'ont fait que suivre un progrès constant, on ne peut raisonnablement y objecter que c'est une affaire de mode et d'engouement ; les succès de ce genre ne durent pas aussi longtemps. Est-ce une question d'enthousiasme et de plaisir ? Il est impossible de l'admettre pour quiconque a été à Wœrishofen. Le traitement n'a, par lui-même, rien de séduisant ; c'est, au contraire, plutôt pénible. La suggestion ne saurait davantage être invoquée, car, ici, rien n'est théatral, ni combiné pour agir sur l'imagination et exciter les nerfs. Les moyens employés sont des plus simples et les résultats obtenus des plus incontestables.

Devant ces résultats sérieux et suffisamment contrôlés, ne repoussons pas cette méthode parce qu'elle ne vient pas d'une source scientifiquement consacrée : il y a d'excellentes choses à puiser dans les principes hygiéniques de Kneipp; et quant aux divers traitements plus compliqués qui sont appliqués à Wœrishofen, nos malades n'auront qu'à y gagner si nous nous décidons à les adopter judicieusement et à les faire entrer dans notre arsenal thérapeutique.

Dr P. Joire.

**Situation météorologique.** — Roubaix 27 juin. — Hauteur barométrique 758. Température : A sept heures du matin 16 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 22 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 21 degrés au-dessus de zéro

*Il faut être vraiment ennemi de sa peau,*
*Pour ne pas se laver au Savon du Congo.*

3497 4d

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Les bouchers de Roubaix** se sont réunis lundi soir dans la salle de M. Lefebvre, cafetier rue de la Gare. Ils ont nommé une commission chargée d'élaborer les statuts du futur syndicat.

C'est aujourd'hui, on le sait, que M. le Maire de Roubaix doit appliquer la taxe aux bouchers, s'ils n'acceptent pas les prix proposés par la municipalité. On ignore encore ce qu'il adviendra de cette mesure, nous croyons savoir toutefois que les bouchers ne se sont même pas occupés de son application éventuelle dans la réunion tenue lundi chez M. Lefebvre.

— Voici, à titre de document, l'arrêté pris par M. le Maire en ce qui concerne la boucherie de Roubaix.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — VILLE DE ROUBAIX

*Taxe de la viande de Boucherie*

Nous, Maire de la ville de Roubaix,

Vu la loi du 19 et 22 juillet 1791, titre 1er, art. 30, et celle du 5 avril 1884, art. 97;

Considérant que par suite de la sécheresse et du manque de fourrages, le prix du bétail s'est abaissé dans des proportions considérables; que malgré cet abaissement et le bénéfice important que les bouchers de Roubaix en retirent, ceux-ci n'ont apporté aucune réduction dans le prix de la viande;

Arrêtons :

Art. 1er. — A dater du mardi 27 juin courant, et jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, le prix de la viande est fixé à Roubaix, ainsi qu'il suit, savoir :

*1° Bœuf, vache, génisse, taureau.* — Aloyau, 1re qualité, 1 fr. 40 le 1/2 kilo; 2e id., 1,30; 3e id., 1,20.

Les morceaux de cuisse, côte, épaule, atteinte et généralement tout ce qui est connu sous le nom de morceaux de haute boucherie : 1re qualité, 0,80 le 1/2 kilo; 2e id., 0,70, 3e id., 0,60.

Les morceaux dits de basse boucherie, poitrine, flanchet, croisure, cou, jarret, etc. : 1re qualité, 0,50 le 1/2 kilo; 2e id., 0,40; 3e id., 0,30.

*2° Veau.* Les morceaux de derrière, à l'exception du flanchet et des jarrets: 1re qualité, 1 fr. 10 le 1/2 kilo; 2e id., 1 fr.; 3e id., 0,90.

Epaule, atteinte, côtelettes : 1re qualité, 1 fr. le 1/2; 2e id., 0,90; 3e id., 0,80.

Les morceaux de poitrine, flanchet, croisure, cou, jarret : 1re qualité, 0,80 le 1/2 kilo; 2e id., 0,70; 3e id., 0,60.

*3° Mouton.* Gigot : 1re qualité, 1 fr. 25 le 1/2 kilo ; 2e, id., 1,15; 3e, id., 1,05.

Atteinte : 1re qualité, 1 fr. 05 le 1/2 kilo; 2e, id., 0,95 3e, id., 0,85.

Epaule : 1re qualité, 0,85 le 1/2 kilo; 2e, id., 0,75; 3e, id., 0,65.

Le poitrine, le cou, le flanchet, les dessus de côtelettes, et tout ce qui constitue les morceaux de basse boucherie : 1re qualité, 0 fr. 60 le 1/2 kilo; 2e id., 0 fr. 50 id.; 3e id., 0 fr. 40 id.

Art. 2. — Les filets de bœuf, les côtelettes de mouton vendues à la pièce, les têtes et pieds de veau, et les pieds de mouton, sont laissés en dehors de la taxe.

Art. 3.—Toutes les viandes exposées en vente devront être étiquetées, et porter d'une manière très apparente, l'indication de leur prix d'après la taxe.

Il est interdit aux bouchers, sous peine de poursuites, de vendre leur viande à des prix supérieurs à ceux fixés par la taxe.

Fait à Roubaix, le 23 juin 1893. Le Maire,
HENRI CARRETTE.

*Vu pour exécution d'urgence,*
Lille le 24 juin 1893.
Le Préfet du Nord,
VEL-DURAND.

EXTRAIT DU CODE PÉNAL

Art. 479. — Seront punis d'une amende de onze à quinze francs inclusivement.....

6. — Les bouchers qui vendront la viande au-delà du prix fixé par la taxe légalement faite et publiée.

Art. 480. — Pourra, selon les circonstances, être prononcée la peine d'emprisonnement, pendant cinq jours ou plus, contre.....

3. — les bouchers, dans le cas prévu par le paragraphe 6 de l'article précédent.

Art. 482. — La peine d'emprisonnement pendant cinq jours aura toujours lieu, pour récidive, dans le cas mentionné en l'article 479.

Art. 4. — M. le commissaire central, M. l'inspecteur des denrées alimentaires, et M. le directeur des halles et marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**La taxe sur les vélocipèdes.** — Le délai pour la déclaration des vélocipèdes expire *jeudi prochain 29 juin courant.*

Nous croyons utile de rappeler aux possesseurs de machines, *que les taxes seront doubles pour les éléments imposables qui n'auront pas été déclarés à cette date.*

**La Société de gymnastique « la Roubaisienne ».** — *Assemblée générale du 24 juin 1893.* — Les membres fondateurs de la *Roubaisienne*, réunis en assemblée générale, ont renouvelé comme suit le comité de la Société :

Président, M. A. Libouton. — Vice-présidents, MM. P. Pennel et Gt. Florin. — Commissaire général de gymnastique, M. J. Vromant. — Commissaire des pupilles, M. G. Lemaire. — Secrétaire, M. G. Dupuremt. — Secrétaire-adjoint, M. A. Capelle. — Secrétaire des anciens gymnastes, M. P. Durant. — Trésorier, M. Mellassoux. — Trésorier-adjoint, M. P. Loncke.

Porte-drapeau, M. A. Demuynck. — Garde-matériel et d'habillement, M. J. Piesvaux. — Commissaires, MM. *Hennebique*, H. Leconte, Couthier, Baillet, Deus, Dumem, Balaille.

**Le Cercle Vélocipédique Roubaisien.** — Aux courses de Calais du 25 juin, M. Adolphe Accou a obtenu le 5e prix sur 20 partants à la course régionale « Juniors. »

Aux courses de Dunkerque, du 26 du même mois, MM. Adolphe et Sylvère Accou ont obtenu l'un le 3e et l'autre le 5e prix.

**Les grèves.** — Dans la journée de lundi, les rentrées partielles ont continué au tissage de MM. F. et H. Carissano, quai de Wattrelos, et 150 tisserands ont repris le travail aux anciennes conditions.

Il ne reste plus que 42 grévistes sur 202, et tout permet de supposer que la rentrée sera complète, aujourd'hui mardi. Les derniers grévistes se composent presque exclusivement des ouvriers habitant les villages voisins, qui n'avaient pas encore eu le temps de connaître la décision prise par leurs camarades, samedi soir, à la suite de l'entrevue de la délégation avec les patrons.

Rien de changé dans la situation, en ce qui concerne la filature de laine de MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier. Les vingt-six rattacheurs restants continuent la grève.

**Placards anarchistes.** — Dans la nuit du dimanche au lundi, vers deux heures du matin, la police a déchiré des placards anarchistes qui avaient été collés dans différents quartiers, sur les murs de la ville.

Ces placards, conçus toujours dans le genre chef aux anarchistes, prêchaient la haine des citoyens les uns contre les autres, le pillage, le vol, etc., etc. ainsi qu'un appel aux jeunes conscrits, les invitant à ne pas se soumettre à la loi militaire.

**Je suis socialiste !** — Un ouvrier teinturier, jeune homme de dix-neuf ans, Florimond Debauwer, qui habite rue des Parvenus, se trouvant lundi matin, vers neuf heures et demie, rue Drouot, dans un état voisin de l'ivresse, se disposait à y satisfaire un besoin naturel, lorsqu'un agent qui se rendait au commissariat de la rue Saint-Joseph, lui fit observer avec juste raison, qu'il pourrait rédiger une contravention à sa charge.

Le teinturier répondit qu'étant socialiste, il ferait ce qu'il voudrait ; l'agent très patient, intima alors à Debauwer l'ordre de rentrer chez lui. Quelques minutes plus tard, Debauwer, à qui les observations de l'agent auraient dû donner à réfléchir, se rendait au devant du sergent de ville en compagnie d'un ami, Camille Dever, *dit Gustave tout en drap*, pour lui demander dit-il, quelques explications ! Devant l'état d'ébriété complet des deux amis et devant le rassemblement provoqué par leur manifestation l'agent les conduisit devant M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, qui donna ordre de les écrouer au dépôt central de la Grande Place.

**Le vol de l'église de Fenain.** — Nous avons relaté le vol commis, dans la nuit du 21 au 22 courant, dans l'église de la commune de Fenain et l'arrestation des voleurs à Roubaix.

M. le curé de Fenain est arrivé lundi matin à Roubaix. Il s'est rendu au commissariat de la place Sainte-Elisabeth, où il s'est entretenu un certain temps avec M. Vancostenoble, commissaire de police.

Il résulte des explications du vénérable ecclésiastique que les voleurs, avant de s'emparer du ciboire, ont déposé sur un linge toutes les hosties qui s'y trouvaient et les ont recouvertes avec le même linge, mais ils n'en ont emporté aucune.

Comme le produit du vol a été mis sous scellé et déposé au Parquet, M. le curé n'a pu se rendre compte de la mutilation des objets saints qui ont été dérobés dans son église. M. le curé de Fenain verra le procureur.

**Les affaires de la rue Sainte-Thérèse et de la rue de l'Ouest.** — Mme Emile Cordonnier, la victime du drame de la rue Sainte-Thérèse, est aujourd'hui presque complètement rétablie et pourra bientôt vaquer comme par le passé aux soins de son ménage.

Le jeune Weckemman, roué de coups, ainsi qu'nous l'avons dit, par son « camarade » Vanderlinck est aussi dans un état satisfaisant. Il est toujours alité, mais les forces reviennent petit à petit et, à moins de complications imprévues, on espère que d'ici quinze jours l'enfant sera complètement sur pied.

**« L'Homme-Canon ».** — Il ne s'agit pas ici ni de Stiernon, le lutteur, ni de feu Roussel, le «fort-bras», dont la réputation est universelle. L'« Homme-Canon » dont nous parlons, c'est tout simpl